

**CINQUIÈME ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**Mercredi, le 10 mai 2023 à 20 h 30**  
**au Centre de glaces Intact Assurances, 999, avenue de Rochebelle, salle 121**

## PRÉSENCES

Mme Marie-Hélène Felt	Présidente (2025)
M. Arnaud Desbiens	Trésorier (2024)
Mme Nadia Aubin-Horth	Secrétaire (2024)
Mme Amélie Laliberté	Administratrice (2024)
M. Bernard Drouin	Administrateur (2024)
M. Martin Boucher	Administrateur (2025)
Mme Tammy Lacasse	Administratrice (2025)
Mme Célia Forget	Administratrice cooptée (2024)
Mme Elsa Moreau	Administratrice cooptée (2024)
Mme Maude Mercier-Larouche	Conseillère municipale, district Saint-Louis-Sillery
Mme Anne Corriveau	Conseillère municipale, district Pointe-de-Sainte-Foy
M. David Weiser	Conseiller municipal, district du Plateau

## ABSENCE

## IL Y A QUORUM

## AUTRES PRÉSENCES

Mme Éloïse Gaudreau	Conseillère en consultations publiques
---------------------	--

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 14 personnes assistent à l'assemblée en salle et 3 personnes y assistent en ligne.

# Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Demande d'opinion – Îlot Landry, espace vert sur un stationnement souterrain
4. Adoption du procès-verbal du 8 mars 2023
5. Période d'information des membres du conseil municipal
6. Première période de questions et commentaires du public
7. Suivi des dossiers et sujets d'intérêts
8. Deuxième période de questions et commentaires du public
9. Fonctionnement du conseil de quartier
10. Divers
11. Levée de l'assemblée

## Procès-verbal

### 1. Ouverture de l'assemblée

M. Arnaud Desbiens agit à titre de président d'assemblée et ouvre la séance à 20 h 30.

### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ajout d'un sous-point Maison des aînés.

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

### 3. Demande d'opinion – [Îlot Landry, espace vert sur un stationnement souterrain](#)

Le conseil d'arrondissement de Sainte-Foy—Sillery—Cap Rouge demande l'opinion du conseil de quartier de Saint-Louis relativement à un projet de modifications au Règlement de l'Arrondissement sur l'urbanisme portant sur la zone 33216Ma aux fins de sa concordance au Programme particulier d'urbanisme du Plateau centre de Sainte-Foy (projet de règlement R.C.A.3V.Q. 324).

La consultation publique sur le projet a eu lieu à 19 h, juste avant la présente assemblée du conseil de quartier. La [présentation du projet](#), [l'enregistrement de la séance de consultation](#) de même que le [rapport de la consultation publique](#) sont disponibles sur la page web du projet ([fiche 495](#)).

À la suite de cette consultation où le public a eu l'occasion de s'exprimer sur le projet de modification réglementaire, le conseil d'administration du conseil de quartier est maintenant invité à donner son opinion sur le sujet. Avant d'aller plus loin toutefois, les personnes présentes sont invitées à poser leurs questions ou à exprimer leur commentaires. Par la suite, le conseil d'administration exprime son opinion.

### RÉSOLUTION 23-05-01

**Concernant l'opinion du conseil de quartier relativement au projet de règlement R.C.A.3V.Q. 324, Aménagement d'un espace vert sur un stationnement souterrain**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil de quartier de Saint-Louis recommande au conseil d'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge d'adopter le projet de Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme R.C.A.3V.Q. 324 (Aménagement d'un espace vert sur un stationnement souterrain) mais aux conditions suivantes :

- Que l'entrée et la sortie du stationnement se fasse impérativement par la rue Hochelaga – et en aucun cas par le quartier résidentiel ;
- Qu'à la sortie du stationnement, le passage sécuritaire et prioritaire des personnes usagères du transport actif (à pied, à vélo) soit assuré ;
- Que la Ville oblige la Société québécoise des infrastructures (SQI) à installer un dispositif d'extraction non bruyant du CO dans son stationnement ;
- Que la Ville exige de la SQI un accès au stationnement pour les résidents-es du quartier en dehors des heures de bureau et lors d'opérations de déneigement ;
- Que la Ville incite la SQI à proposer des alternatives à la voiture dans son stationnement : stationnement vélo, bornes de recharge, autopartage ;
- Que la Ville consulte les citoyens et citoyennes en amont de l'aménagement du parc pour qu'il réponde aux besoins de la communauté ;
- Que la Ville mette en place des solutions pour résoudre les problématiques de circulation dans le secteur Saint-Denys.

#### **4. Adoption du procès-verbal du 8 mars 2023**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 8 mars 2023.

#### **5. Période d'information des membres du conseil municipal**

Les trois membres du conseil municipal remercient les personnes qui ont participé à la consultation publique et exprimé leur opinion.

Mme Mercier-Larouche rappelle que la Ville prend part encore cette année au mouvement [Mai sans tondeuse](#). Elle invite les citoyens à emboîter le pas et à laisser croître les pissenlits pour le bien des insectes pollinisateurs.

M. Weiser mentionne avoir fait le tour du quartier vendredi dernier avec deux résidents du quartier préoccupés de sécurité routière, M. Filiatrault et M. Ouellet. Beaucoup d'efforts sont consacrés à la sécurité routière par la Ville et les citoyens, mais le paradoxe demeure en ce qui concerne la vitesse, beaucoup de conducteurs résistent à changer leur comportement et minent les efforts qui sont faits. C'est un problème de société qui prendra du temps à se résorber. Mais ce n'est pas impossible.

Mme Corriveau rappelle que les gens ont été sensibilisés aujourd'hui à un usage éco-responsable de l'eau. La page web [Info eau](#) donne des détails sur le calendrier des périodes d'arrosage. Des [barils récupérateurs d'eau de pluie](#) sont disponibles encore cette année à coût moindre. Finalement, une formation sur l'entretien écologique des pelouses est offerte gratuitement par la Ville ([voir le communiqué du 19 avril 2023](#)).

Pour la journée des patriotes du 22 mai, des activités sportives seront offertes gratuitement dans plusieurs centres communautaires.

## 6. Première période de questions et commentaires du public

**Secteur Saint-Denys** – M. Filiatrault fait part de différents commentaires relativement à la sécurité routière dans le secteur de Saint-Denys. Il remet au conseil des photographies de bollards comme ceux que les résidents aimeraient voir installer dans le secteur. Il fait remarquer que des bollards ont été installés récemment sur l'avenue Charles-Huot alors que cela leur est refusé dans le secteur.

Une résidente appuie les propos et les démarches de M. Filiatrault. Un citoyen rajoute que c'est intolérable, le secteur est devenu une voie rapide de contournement. Il faut trouver rapidement des solutions avant que l'impensable ne se produise. Pourquoi la Ville résiste-t-elle à des solutions simples comme des bollards et des panneaux arrêt?

Un citoyen a constaté que les autobus de la ville ont ralenti, mais qu'il faudrait encore faire des pressions pour que les autobus scolaires fassent de même.

Mme Maude Mercier-Larouche rappelle que l'ensemble du dossier a été porté à l'attention de la Ville et que des analyses sont en cours. M. Weiser, qui représente le secteur, a également pris bonne note des réclamations citoyennes.

## 7. Suivi des dossiers et sujets d'intérêts

### ➤ **Panneau de vitesse devant le 2021, rue de l'Anse (résolution)**

Compte tenu de l'heure tardive, le point est reporté à la prochaine assemblée.

### ➤ **Balade des élu.e.s**

Mme Aubin-Horth fournit des informations sur l'activité qui aura lieu 21 mai. Il y aura trois points de départ : l'école des Cœurs-Vaillants, la bibliothèque Charles-Blais sur l'avenue Maguire et le parc Myrand. Le trajet de 6 km dure environ une heure jusqu'au marché public de Ste-Foy. Le trajet se fait sous supervision policière. L'inscription est requise ([formulaire](#)).

### ➤ **Participation à la fête de la Saint-Jean dans Saint-Louis-de-France**

Le conseil de quartier a participé à l'activité l'année dernière. On souhaite récidiver avec une distribution de popcorn et d'affiches de sécurité routière. M. Desbiens et Mme Aubin-Horth pourraient être présents.

### ➤ **Sécurité routière 2023-2024 – collaboration avec d'autres conseils**

Le point est reporté à la prochaine assemblée.

Concernant plus particulièrement le projet 2023 du conseil de quartier, la première activité réalisée en collaboration avec l'organisme [Avec toute ma tête](#) a eu lieu comme prévu en avril à l'école Saint-Louis-de-France. De plus, un nouveau lot de 50 affichettes a été commandé et un formulaire de commande sera mis en ligne sur la [page Facebook du conseil de quartier](#). On peut réévaluer le besoin de commander des autocollants.

### ➤ **Projet Humaniti – retour sur la rencontre du 3 mai**

Le projet est reporté à la prochaine assemblée.

### ➤ **Maison des aînés**

Une citoyenne fait un bref compte-rendu de la rencontre du comité de voisinage à laquelle elle a assisté. Il reste encore quatre phases avant l'entrée en fonction du bâtiment cet automne : la finalisation proprement dite du bâtiment, la réception des équipements, la formation du personnel et finalement la mise en service comme tel.

Concernant l'antenne sur la rue du Sieur-D'Argenteuil, elle résultait d'une entente remontant à avant l'achat du terrain par le CIUSSS de la Capitale-Nationale. Une fois ce contrat terminé, à l'automne 2024, l'antenne sera retirée du site de la MDAA..

Les inquiétudes des résidents concernent le retrait de stationnement pour la clientèle de la FADOC ; l'état lamentable du parc adjacent, la vitesse excessive et la sécurité routière sur la rue du Sieur-D'Argenteuil ; les conflits d'horaire avec le conseil de quartier pour l'utilisation des salles du centre de loisirs ont également été abordés

La prochaine rencontre du comité de voisinage aura lieu en septembre.

#### ➤ **Terre-plein de la rue de l'Anse**

Mme Gaudreau mentionne que la Ville procédera à une gestion différenciée d'une section du terre-plein et réduira le nombre de tontes. Des pancartes seront installées sur le terrain. Un complément d'informations sera fourni par des représentants de la Ville lors de la prochaine assemblée du conseil.

Les avis citoyens sont partagés quant à ce type de gestion. Deux projets pilotes ont été menés jusqu'à maintenant, l'un a été très apprécié, mais l'autre a soulevé un tollé.

### **8. Deuxième période de questions et commentaires du public**

Aucune question ni commentaire n'est formulé.

### **9. Fonctionnement du conseil de quartier**

#### ➤ **Correspondance**

- Plan directeur du plein air urbain – atelier d'échanges avec les conseils de quartier, 30 mai 2023, 19 h, par visioconférence
- Courriels de citoyens – Trois personnes ont posé leur candidature pour des postes au conseil d'administration, deux femmes et un homme. Une assemblée spéciale d'élection sera nécessaire pour combler le poste élu réservé aux hommes. Elle pourrait se tenir juste avant la prochaine assemblée ordinaire. Quant au poste coopté disponible, il faudra faire un choix parmi les deux candidates.  
Un citoyen a manifesté un intérêt pour que la cour de l'école Sainte-Foy Elementary School soit accessible au public.

#### ➤ **Secrétariat**

Les procès-verbaux d'avril et de mai seront disponibles pour adoption à la prochaine assemblée.

#### ➤ **Trésorerie**

Le solde du compte est d'environ 7 600 \$ incluant le 3 000 \$ reçu pour le projet de sécurité routière 2023.

Trois résolutions de paiement sont adoptées.

### **RÉSOLUTION 23-05-02**

CONSIDÉRANT la résolution 23-01-01 qui fixe à 110 \$ le tarif de rédaction des procès-verbaux pour l'année 2023

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser un paiement de 110 \$ pour la rédaction du procès-verbal du 10 mai 2023.

### **RÉSOLUTION 23-05-03**

CONSIDÉRANT la résolution 23-03-06 autorisant un engagement financier maximal de 750 \$ pour l'assemblée générale ;

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser un paiement de 689,16 \$ pour les frais encourus pour le goûter de l'assemblée générale.

### **RÉSOLUTION 23-05-04**

CONSIDÉRANT la subvention de 3 000 \$ reçue pour le projet de sécurité routière 2023

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser un paiement de 968,76 \$ pour les frais encourus pour la production d'affichettes et pour la réalisation de l'activité Avec toute ma tête.

#### **➤ Calendrier des rencontres 2023-2024**

Mme Gaudreau dépose le calendrier des rencontres du conseil de quartier qui se tiendront le deuxième mercredi du mois à l'exception de celles de décembre 2023 et de juin 2024 qui auront lieu le premier mercredi au lieu du deuxième. Il est vérifié que la rencontre de mars ne coïncide pas avec la semaine de relâche.

### **RÉSOLUTION 23-05-05**

CONSIDÉRANT QUE les assemblées ont lieu de façon statutaire le 2<sup>e</sup> mercredi du mois ;

CONSDÉRANT QUE les assemblées de décembre 2023 et de juin 2024 sont devancées au premier mercredi du mois pour éviter un conflit d'horaire de la conseillère en consultations publiques ;

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le calendrier des assemblées ordinaires de 2023-2024.

## **10. Divers**

Un citoyen a fait part à Mme Lacasse de sa déception relativement à la fermeture du parc à chien dans le secteur St-Yves.

Par ailleurs, Mme Lacasse rapporte la formation d'un club d'échec communautaire dans le secteur Saint-Louis-de-France.

## **11. Levée de l'assemblée**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de lever la séance à 22 h 25.

La prochaine assemblée ordinaire du conseil de quartier aura lieu le mercredi 14 juin 2023 au Centre de glaces Intact Assurance, salle 121.

*Mme Marie-Hélène Felt*  
Présidente

*Mme Nadia Aubin-Horth*  
Secrétaire

## Annexe 1 – Suivi des résolutions

Aide-mémoire (en gris, suivi terminé)			
No, sujet, procès-verbal	Destinataire	Demande ou recommandation	Suivi
23-05-01 – Demande d'opinion, îlot Landry, espace vert sur stationnement souterrain, mai 23	Conseil arrondissement	Accepter le <a href="#">règlement R.C.A.3V.Q. 324</a> sous réserve de sept conditions ayant trait à la qualité de vie, à la sécurité et à l'usage du stationnement pour les résidents.	
23-03-07 – Rue de l'Anse, pré-fleuri, <a href="#">mars 23</a>	Ville	Favoriser une gestion diversifiée de la végétation propice à la biodiversité sur le terrain municipal de la rue de l'Anse.	La Ville fera une gestion diversifiée. Plus d'infos à l'assemblée du 14 juin 23.
23-02-03 – Avenue Roland-Beaudin, <a href="#">fév. 23</a>	Ville	Sécuriser la mobilité active sur l'avenue Roland-Beaudin près du marché public.	Travaux routiers dès 2023, (Énergir, aqueduc, tramway).
23-02-02 – Projet Humaniti, <a href="#">fév. 23</a>	Ville	Organiser une rencontre d'échanges sur les enjeux du projet Humaniti.	Rencontre avec équipe des projets majeurs le 10 mai 23.
22-10-04 - Abattage d'arbres, <a href="#">déc. 22</a>	Ville	Adopter une politique d'affichage des raisons d'abattre un arbre.	Voir le refus de la Ville pour une demande similaire ( <a href="#">sommaire GT2023-03</a> ) ( <a href="#">fév. 23</a> )
22-10-02 – Enjeux, transit et vitesse, <a href="#">déc. 22</a>	Ville	Réaménager les rues de transit ; ajouter des mesures d'atténuation ; faire installer plus de radars ; présenter les moyens déployés.	Divers travaux déjà réalisés ou à prévoir. Le conseil sera informé au fur et à mesure
22-09-02 – Rue Summerside, <a href="#">nov. 22</a>	Ville	Réduire la vitesse sur la rue, en particulier dans le bas de la côte.	
22-06-06 – Boisé Wolfe, <a href="#">juin 22</a>	Ville	Zoner parc le lot boisé situé sur Wolfe entre l'Isle-Dieu et Montreuil.	
22-06-05 – Lavigerie, lien cyclable, <a href="#">juin 22</a>	Ville	Aménager un lien cyclable sur l'avenue Lavigerie entre Laurier et Hochelaga.	
22-06-04 – Station CHUL du tramway, <a href="#">juin 22</a>	Ville	Rendre la station accessible à vélo et y inclure un espace de rangement sécurisé.	
22-06-03 – Avenue Louis-Jobin, <a href="#">juin 22</a>	Ville	Améliorer la sécurité routière sur l'avenue et ses intersections.	
22-06-02 – Rue de l'Anse, <a href="#">juin 22</a>	Ville	Aménager un parc linéaire sur les terrains municipaux situés le long de la rue de l'Anse, à l'est de la rue de la Promenade.	Terrain considéré comme îlot de verdure éligible à <a href="#">Places éphémères</a> ). Trop complexe à réaliser. Nouvelle résolution 23-03-07 pour un pré fleuri, <a href="#">mars 23</a>
22-05-08 – Avenue Beaupré, <a href="#">mai 2022</a>	Ville	Aménager l'avenue pour réduire la vitesse des véhicules	
22-05-07 – Boisé Rochebelle, dégradation, <a href="#">mai 2022</a>	Ville	Limiter le piétinement et les sentiers à l'intérieur du boisé.	
22-02-04 – Secteur St-Denys, sécurité, <a href="#">fév. 2022</a>	Ville	Aménager le secteur et notamment les rues Montreuil et Fournier pour réduire le débit et la vitesse et sécuriser la mobilité active.	Aucun aménagement n'est prévu (21-06-06, <a href="#">juin 2021</a> ). Le conseil réitère le besoin.
22-01-03 – Création d'un parc, <a href="#">janv. 2022</a>	Ville	Créer un parc à l'angle de la route de l'Église et du boulevard Hochelaga pour préserver la canopée.	Le <a href="#">PPU</a> prévoit résidentiel et placettes vertes (21-06-0, <a href="#">juin 2021</a> ). Le conseil réitère le besoin
22-01-02 – Avenue des Hôtels, sécurité, <a href="#">janv. 2022</a>	Ville	Aménager l'avenue des Hôtels, entre le chemin Saint-Louis et le Corridor du littoral, pour sécuriser la mobilité active.	

Légende : BPT Bureau de projet du tramway ; CA Conseil d'administration du conseil de quartier ; PPU Plan particulier d'urbanisme du plateau centre de Sainte-Foy ; STMI Service des transports et de la mobilité intelligente ; TCV Table de concertation Vélo